

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
-:-:-  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-:-:-

DECRET N°74-270 du 9 octobre 1974

chargeant le Chef de Bataillon Pierre KOFFI,  
Ministre de la Fonction Publique et du Tra-  
vail, de l'intérim du Président de la Répu-  
blique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;  
VU le décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les  
décrets modificatifs subséquents ;  
VU le décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la  
Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouverne-  
ment et les décrets modificatifs subséquents,

DECRETE :

ARTICLE 1er - A compter du 10 octobre 1974, le Chef de Bataillon Pierre KOFFI, Mi-  
nistre de la Fonction Publique et du Travail, assurera l'intérim du Président de la  
République, pendant l'absence du Chef de l'Etat.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 9 octobre 1974

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 2 CS 6 CNR 4 Ministères 11 SGG 4 SPD 2 IAA-DCCT-IGP-CNI-Gde Ch. 5  
DGP-DGAJL-INSAE 6 JORD 1.